

16<sup>e</sup> 39

11

Bourassa D.

Pietri Antoine

L'an mil neuf cent qua, le six du mois d'Octobre  
heures du soir, devant nous Savini Jean-Baptiste, adjoint municipal  
tenant remplissant en l'absence du maire, la fonction d'officier de l'état  
civil de la commune de Sotta-Canton de Serra, également à l'heure  
à comparaître en la maison commune Pietri Simon, âgé de vingt-neuf  
ans, laboureur domicilié en cette commune, lequel nous a présenté  
un enfant de sexe masculin, né à son domicile, le quatre de ce mois  
à six heures du matin, fils de lui déclarant et de Mme de Marseille  
son épouse légitime, âgée de vingt-quatre ans, ménagier domiciliée  
en cette commune, et à déclarer souhait donner le prénom de Antoine  
la telle déclaration et présentation ont été faites en présence de Pietri  
Sauv. âgé de vingt-sept ans, et Pietri Antoine, âgé de vingt-six  
ans, tous deux laboureurs domiciliés en cette commune, à qui nous  
avons autorisé d'essai le présent acte que les comparants ont bien  
eu l'avis par signification après lecture faite.

J. B. Savini